

Décision

Générale

colonial

Décision n° 661 du 27 mai 1953.

n° 661

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 mai 1953

Numéro JO
n° 8 du 01/07/1953

Date du numéro
1 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Guérin, juge au Tribunal de 3e classe de Djibouti, prendra possession de ses fonctions pour compter du 26 mai 1953, date de son débarquement à Djibouti. Avant d'entrer en fonction, M. Guérin prêtera le serment prescrit par la loi.